

DEUXIEME PHASE DES COMPETITIONS JEUNES

Votre équipe « Juniors » a disputé la première phase de la compétition « Jeunes » en catégorie :

BALANDRADE

Pour la deuxième phase qualificative et selon les engagements pris par la commission territoriale des épreuves, vous avez la possibilité :

- **SOIT DE VOUS MAINTENIR DANS LA CATEGORIE BALANDRADE**
(Phase qualificative pour le Championnat de France)
- **SOIT DE VOUS ENGAGER DANS LA CATEGORIE PHILIPONEAU**
(Phase qualificative pour le Championnat GRAND SUD)

Vous voudrez bien nous faire connaître votre position pour le :
14 DECEMBRE 2007 – DERNIER DELAI

En nous retournant le présent imprimé après avoir complété le tableau correspondant à votre choix.

L'absence de réponse à la date indiquée entraînera le maintien de votre équipe « Juniors » dans la catégorie BALANDRADE.

MAINTIEN EN CATEGORIE BALANDRADE	
Nom du Club (en toutes lettres)	
Nom et fonction de la personne ayant complété la fiche	
Date et Signature	
Je soussigné, confirme le maintien de notre équipe « Juniors » en catégorie BALANDRADE pour la deuxième phase de la compétition. Cette phase est qualificative pour le CHAMPIONNAT DE FRANCE	

ENGAGEMENT EN CATEGORIE PHILIPONEAU	
Nom du Club (en toutes lettres)	
Nom et fonction de la personne ayant complété la fiche	
Date et Signature	
Je soussigné, engage notre équipe « Juniors » en catégorie PHILIPONEAU pour la deuxième phase de la compétition en lieu et place de la catégorie BALANDRADE. Cette phase est qualificative pour le CHAMPIONNAT GRAND SUD	